DISSERTATION

N° 122.

SUR LES AVANTAGES

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

POUR LA MÈRE ET POUR L'ENFANT ;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 11 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR AMBROISE SAUTEMOUCHE, de S.-Symphorien-le-Château,

Département du Rhône.

On peut exiger beaucoup de celui qui devient auteur par l'amour de la gloire ou de l'intérêt ; mais un homme qui n'écrit que pour remplir un devoir dont il ne peut se dispenser, une obligation qui lui est imposée, a sans doute de grands droits à l'indulgence de ses lecteurs.

Labruyère.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Président.*
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND, *Examin.*
M. VAUQUELIN, *Examinat.*
M. DESORMEAUX, *Examinat*
M. DUPUYTREN, *Examinateu*
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Hommage de respect et d'amour filial.

A

MONSIEUR PARAT,

Docteur en médecine ; Membre de la Société de médecine de Lyon, etc., etc.

Gage d'attachement et de reconnaissance.

A

MONSIEUR LENOIR,

MON PARRAIN.

Gage d'estime et d'amitié.

A. SAUTEMOUCHE.

A MON PÈRE,

ET

A MA MÈRE.

Hommages de respect et d'amour filial.

DISSERTATION

SUR LES AVANTAGES

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

POUR LA MÈRE ET POUR L'ENFANT.

L'homme, en naissant, est, de tous les êtres, le plus faible et le moins capable de se passer des soins maternels. Seul et abandonné, il trouverait bientôt un terme à sa frêle existence; mais tous les nœuds qui l'attachaient à sa mère n'ont point été rompus dans l'accouchement. Il s'établit alors entre le nouveau-né et celle qui lui a donné le jour, un commerce de besoins et d'affections, qui les rend nécessaires l'un à l'autre; car, si l'enfant réclame des secours, la mère trouve dans la nourriture qu'elle lui donne le préservatif de mille dangers, et dans les soins qu'elle lui prodigue des motifs de consolation et de jouissance qui ne sont réservés qu'à elle.

L'allaitement maternel présente donc pour la mère et pour l'enfant des avantages immenses, et que personne ne saurait contester. Que penser donc de ces femmes qui, sourdes à la voix de la nature, refusent sans raison d'obéir à la plus sainte

loi qu'elle leur impose. Chez les anciens, un pareil oubli des devoirs les plus sacrés entraînait une diffamation publique; et au rapport de Démosthène, une femme du peuple fut accusée devant les tribunaux d'avoir donné le sein à un enfant qui ne lui appartenait pas. Ils avaient su apprécier les avantages de l'allaitement maternel, et reconnaître tous les inconvéniens qui pouvaient résulter de l'allaitement étranger. Il suffira, pour nous en convaincre, d'écouter le philosophe Phavorin, qui, s'adressant à Manlia, mère de la nouvelle accouchée, et qui s'opposait à ce qu'elle nourrît son enfant, lui parla ainsi :

« De grâce, Manlia, permettez que votre fille soit entièrement la mère de son enfant, c'est un partage odieux et maudit par la nature, ce n'est qu'une demi-maternité que de donner le jour à un être innocent, et de le rejeter ensuite loin de soi. Cet être encore informe, que vous avez nourri du plus pur de votre sang, lorsqu'il était encore renfermé dans vos flancs, quelle inconséquence funeste de lui refuser votre sein, maintenant qu'il est sous vos yeux, maintenant que ses caresses et ses cris réclament le droit inviolable de la maternité!

« Croyez-vous, Manlia, que ces globes séduisans qui parent votre sein aient été arrondis par la main des Grâces pour servir d'ornemens seulement? Ne savez-vous pas que la nature les y a placés pour nourrir les nouveau-nés ?.... Mais si c'est un attentat odieux et digne de l'exécration de toute la nature de faire périr un innocent dans les premiers instans de sa vie, de l'étouffer, pour ainsi dire, entre les bras de la nature qui l'ébauche et qui commence à le former, croyez-vous qu'il en soit un bien moindre, lorsqu'il a acquis sa perfection, lorsque vous l'avez mis au monde, lorsqu'il est votre enfant, de lui refuser avec dureté cette nourriture qui lui est destinée et à laquelle il est accoutumé depuis si long-temps.

« Eh! qu'importe, répondra-t-on, quelle espèce de lait il suce? Que n'ajoutes-tu donc aussi, père dénaturé, que m'im-

porte de quel sang mon fils soit issu et dans quel sein il prenne la vie ?

« Quelle manie donc et quel abus de livrer, pour ainsi dire, aux soins d'une vile mercenaire, et la noblesse d'âme de l'enfant qui vient de naître, et la vigueur de son tempérament, au risque de voir l'une se corrompre, et l'autre s'énerver dans un lait ignoble et étranger, surtout si la nourrice est méchante, contrefaite, libertine, abandonnée au vin ? Car, en pareille occasion, on prend indistinctement la première femme qui se présente.

« Souffrirons-nous, Manlia, que ce cher fils qui vous appartient, et que j'ose appeler le mien, par la vive tendresse que j'ai conservée pour son père, mon illustre disciple, souffrirons-nous que ce cher enfant soit la victime d'un usage aussi pernicieux ? Vous verrai-je le présenser à la mamelle d'une étrangère malsaine et corrompue pour puiser dans son sang les vices du caractère et le germe des maladies ? Chastes matrones, vous êtes désolées de voir des enfans qui dégénèrent, souffrez qu'on vous le dise, c'est votre faute; il fallait leur transmettre avec votre lait la pureté de vos mœurs et la force de votre constitution.

« Jeunes épouses, si tous ces dangers ne font sur vous qu'une légère impression, qu'au moins l'intérêt le plus cher à votre cœur vous réveille et vous touche. Faites bien attention qu'une mère qui abandonne son fruit et le livre à une étrangère, rompt ce lien si doux d'affection et d'amour avec lequel la nature attache l'âme des enfans à celle des parens, ou du moins qu'elle l'affaiblit et le relâche extrêmement; car, dès que vos yeux ne rencontreront plus ce fils que vous avez exilé, vous sentirez s'amortir peu à peu et enfin s'éteindre cette flamme sacrée de l'amour maternel, dont rien ne peut ôter dans le cœur des véritables mères l'impétuosité et l'énergie; vous n'entendrez plus ces murmures toujours renaissans d'inquiétude et de tendresse, et le souvenir d'un enfant donné en nourrice s'effacera presque aussi vite que si la mort l'avait arraché de vos bras.

« Mais la nature ne tarde pas à venger cet outrage ; l'enfant, de son côté, ne connaît que le sein qui l'allaite ; sentimens, affections, caresses, tout est pour sa nourrice ; la véritable mère ne recueille que l'indifférence et l'oubli ; en sorte que toutes les impressions du sang, tous les germes de l'amour filial ayant été étouffés dans son sein dès l'aurore de la vie, si par la suite on le voit témoigner quelque attachement aux auteurs de ses jours, il n'est point guidé par le cri de la nature ; c'est une démonstration de pure civilité ; elle dépend presque totalement de l'opinion qui lui assigne telles personnes pour ses parens. »

Aujourd'hui encore, dans l'empire le plus ancien du monde, en Chine, les femmes ne se reposent que sur elles du soin d'élever leurs enfans ; et si, comme nous ne craignons pas de le dire, la prospérité d'une nation repose essentiellement sur l'éducation première de ses citoyens, qui mieux qu'une mère peut faire développer dans son fils le germe des vertus qui feront un jour le bonheur de la société ?

Ce n'est que depuis les progrès de la civilisation et de la corruption des mœurs que ce que nos pères regardaient comme un devoir religieux est devenu pour nous une charge pénible, dont on méconnaît les douceurs et qu'on abandonne à des mains étrangères. La femme ne vit bientôt plus dans les deux globes dont la nature l'a embellie qu'un objet d'agrément, au mépris de l'objet utile ; apprenant que les grâces et la nature devaient seules se charger du soin d'arrondir ces organes, elle craignit sans doute de gâter leur ouvrage, et l'allaitement maternel fut proscrit, comme si l'accomplissement d'un devoir aussi sacré nuisait à la beauté ; comme si d'ailleurs il ne prêtait pas à la femme, mille fois plus de charmes que ne pouvait lui en faire perdre la flétrissure de son sein, flétrissure, dit M. *Capuron*, qui paraît plutôt tenir à la suppression forcée du lait qu'à la sécrétion naturelle de ce liquide.

La nature ne fait rien en vain ; il existe dans ses œuvres un

enchaînement merveilleux de causes et d'effets qu'on ne rompt jamais impunément. Aussi quels dangers ne courent pas, et l'enfant privé du sein de sa mère, et celle qui le lui refuse sous des prétextes faux ou légitimes. L'idée que des premiers secours et des premiers soins dépendent la santé et même la vie du nouveau-né, est certes bien assez puissante pour encourager une mère jalouse de remplir ses devoirs à entreprendre la tâche que la nature lui confie; et résisterait-elle à cette douce impulsion, si elle voyait ce nouvel être entre des mains mercenaires, faire entendre vainement ses souffrances et ses besoins à des oreilles trop souvent sourdes à ses cris. D'ailleurs, ne peut-il pas être atteint de maladies qui exigent de prompts soulagemens : et qui mieux qu'une mère peut s'astreindre à un régime sévère, au sacrifice de ses goûts et de ses inclinations.

Cependant ne voyons-nous pas tous les jours des femmes barbares, pleines de sécurité sur leur santé et sur les suites de leur conduite, préférer leur repos et leur tranquillité au fruit de leurs amours, et n'obtenir quelques momens de plaisir que par le plus cruel des sacrifices ? Mais qu'elles se désabusent, leur enfant peut vivre, les plus grands dangers sont pour elles; c'est sur elles surtout que la nature se vengera de la désobéissance à ses lois.

En effet, quelque précieux que soient pour le nouveau-né les premières caresses de sa mère et le premier lait qui, toujours approprié à la faiblesse de ses organes digestifs, calme l'éréthisme, suite inévitable de nouvelles impressions, débarrasse par sa vertu purgative les intestins du méconium qui y séjournait, et, devenant plus consistant à mesure que l'enfant devient plus vigoureux, forme sa nourriture la plus convenable, on peut cependant y suppléer à force de soins et de précautions. Nous sommes loin de croire, avec quelques auteurs, que l'enfant, héritant pour l'ordinaire de la constitution de sa mère, reçoive d'elle une nourriture exactement en rapport avec son état de

force ou de faiblesse. Nous pensons, au contraire, qu'une nourrice étrangère qui réunirait les qualités requises pourrait la remplacer sans inconvénient, et souvent même avec avantage. Cette substitution devient même quelquefois nécessaire et porte presque toujours moins de préjudice à l'enfant qu'à la mère. Toutes les femmes en effet n'ont pas reçu de la nature le pouvoir de mettre le complément à la maternité. Il est des circonstances où l'allaitement maternel peut être dangereux et doit être proscrit.

Les causes qui peuvent s'opposer à l'allaitement maternel sont physiques ou morales. Les premières sont nombreuses, mais ne présentent pas un égal degré d'importance.

Ainsi la trop petite quantité de lait n'est point toujours une raison d'avoir recours à une nourrice étrangère ; le sein, excité par des succions souvent renouvelées, augmente d'action ; la sécrétion devient plus abondante, et fournit bientôt aux besoins de l'enfant.

Le défaut de longueur du mamelon sera le plus souvent corrigé, si, quelque temps avant l'accouchement, on a mis en usage les moyens propres à l'allonger. Les auteurs ont proposé à cet effet les succions répétées par la bouche d'une autre personne, ou de chiens nouveau-nés de forte race, l'application des ventouses et des différens suçoires.

La faiblesse de la constitution sera-t-elle toujours un motif que la mère pourra faire valoir pour se dispenser d'allaiter son enfant? Mais combien de fois n'a-t-on pas vu, dans les cas où la délicatesse n'était pas extrême, des femmes jouir pendant le temps de l'allaitement de toutes les prérogatives de la santé la plus parfaite, et les perdre immédiatement après, comme si la nature voulait les dédommager des peines qu'elles peuvent endurer, et les encourager dans ce travail qu'elle leur impose ?

L'apparition des règles chez une femme jeune et forte, annonçant un surcroît de vigueur et d'énergie, ne s'oppose point à l'allaitement ; mais chez celle qui est déjà exténuée, cette double

excrétion augmente la faiblesse, l'enfant s'en ressent et dépérit; l'intérêt de l'un et de l'autre oblige de recourir à une nourrice étrangère.

Il en est de même dans l'état de grossesse; le plus souvent alors la quantité du lait diminue, il s'altère, devient séreux, moins nutritif, cause des coliques, la diarrhée, etc. Souvent alors, comme dans le cas de l'apparition des menstrues, l'enfant refuse de prendre le mamelon, et ce n'est que par nécessité, et toujours avec répugnance qu'il accepte une nourriture dangereuse.

Quoique *Van-Swieten* et *Morton* assurent avoir vu guérir des femmes phthisiques en les assujettissant à nourrir, il est prouvé, par des observations multipliées, que la phthisie augmente par la lactation, prolonge l'action délétère qu'exerce la mère sur l'enfant, et que souvent un allaitement trop long-temps continué a donné lieu à tous les symptômes de cette cruelle maladie.

Le rachitis, le scrophule, le scorbut, les dartres, la siphilis, la gale, sont les causes qui contre-indiquent l'allaitement de la manière la plus formelle. On doit s'empresser d'arracher l'enfant aux impressions fâcheuses qu'il pourrait recevoir; l'éloigner alors de sa mère est un bienfait.

Enfin, dans toutes les maladies aiguës et de longue durée dont peuvent être atteintes les femmes à la suite des couches, il est prudent d'avoir recours à une nourrice étrangère, parce qu'il est impossible qu'il ne s'opère pas, dans la sécrétion du lait, un trouble et un changement qui pourraient porter des atteintes fâcheuses à la santé de l'enfant.

Parmi les affections morales il en est qui s'opposent à l'allaitement maternel; car, s'il est permis de douter de l'influence qu'exercent ces affections sur le moral de l'enfant, il est au moins incontestable que les passions de la mère lui sont très-nuisibles sous le rapport physique. En effet, elles agissent toujours sur le liquide qui doit lui servir de nourriture; et, à raison de leur différent mode d'action, on peut les diviser en

deux classes. Les unes sont vives, tumultueuses, agissent promptement; les autres sont lentes, concentrées, leur action est moins subite, mais tout aussi funeste. Les premières, parmi lesquelles on doit placer la colère et la frayeur, peuvent déterminer dans le lait un changement si considérable, que son ingestion peut avoir des résultats fâcheux pour l'enfant, et amener des convulsions, la diarrhée, le vomissement. Les secondes, au nombre desquelles sont le chagrin, la jalousie, la haine, la crainte, jettent la mère dans un état de langueur qui diminue et altère son lait : l'enfant dépérit, et si on écoute moins la voix de la raison que celle de la nature, il tombe dans un marasme dont on ne saurait le retirer.

Dans les diverses circonstances que je viens d'énumérer, le parti le plus sage et le plus naturel, pour conserver la vie de l'enfant, est bien, sans contredit, de lui donner une nourrice étrangère. Il trouvera souvent auprès d'elle toute la tendresse et toute la sollicitude d'une mère ; et n'a-t-on pas vu des nourrices sacrifier leurs propres enfans pour sauver ceux qu'on leur avait confiés ? Je sais bien qu'il n'en est pas toujours ainsi, que beaucoup d'enfans ont été les victimes de la mauvaise foi, du défaut de précautions et de propreté de cette nouvelle mère. Mais on peut quelquefois parer à une partie de ces inconvéniens en ne faisant un choix qu'après un mûr examen, qui, pour ne pas être trompeur, doit être souvent répété. Une bonne nourrice doit être robuste, âgée de dix-huit à trente ans. Il serait à souhaiter qu'elle fût accouchée presqu'en même temps que la mère ; mais cette circonstance est très-rare, et le plus souvent son lait se trouve trop dense et trop épais. On a proposé, pour le rendre plus fluide et plus séreux, de faire prendre à la femme une grande quantité de boissons. Les infusions de menthe et de cerfeuil conviendraient particulièrement, si l'observation confirmait ce que rapporte *Desbois* de Rochefort, que les animaux qui se nourrissent de ces plantes ont un lait très-

séreux, et insuffisant pour les besoins de leurs petits. On doit veiller surtout à ce que la nourrice soit exempte des affections dont nous avons parlé, comme contre-indications à l'allaitement; à ce qu'elle n'ait aucune difformité considérable, comme celle de loucher, car l'enfant, naturellement imitateur, pourrait prendre la même direction vicieuse dans la vue.

On doit préférer une nourrice domestique, parce que, surveillée par la mère, elle est moins sujette à des écarts de régime, soit physique, soit moral. Que la gaîté, la douceur, la patience, la sobriété, la sagesse soient son apanage. Éloignez surtout ces femmes dont la peau et la bouche exhalent une odeur pénétrante, qui ne peut que nuire à la santé de l'enfant. Une nourrice, dit J. J., doit être aussi saine d'esprit que de corps; que la colère, la haine, l'envie, ces passions funestes, soient pour celles qui en manifestent les signes, des titres de proscription : le lait d'une semblable nourrice serait un poison, dont l'être innocent qu'on lui confie ne tarderait pas à être la victime. Plusieurs enfans ont éprouvé des attaques d'épilepsie, pour avoir sucé le lait de leur nourrice immédiatement après un accès de colère. *Tissot* assure que les femmes adonnées au vin et aux liqueurs fortes procurent à leurs nourrissons une mobilité qui les dispose singulièrement aux convulsions.

Mais il est des circonstances malheureuses où la mère ne peut ni allaiter, ni être remplacée par une nourrice étrangère. On est obligé d'avoir alors recours à l'allaitement artificiel.

On nomme ainsi toute nourriture qui n'est pas préparée par les mamelles de la mère ou d'une autre femme. Ce n'est point un allaitement proprement dit, mais une nourriture quelconque donnée à l'enfant pour remplacer un véritable allaitement; car cette nourriture peut se composer de lait pur, de bouillie, de bouillons, etc.

Le lait que l'on donne à l'enfant est pris chez certains animaux domestiques, tels que l'ânesse, la jument, la vache, la chèvre, la

brebis. Le choix qu'on doit en faire est la chose la plus importante. Ceux de l'ânesse et de la jument paraissent mieux convenir dans les premiers temps, parce qu'ils se rapprochent davantage de celui de la femme, et contiennent, comme ce dernier, plus de sérum et une saveur sucrée plus marquée que ceux de la vache et de la chèvre. Cependant M. *Gardien* pense que ce dernier, comme plus actif, convient aux enfans scrophuleux. On doit toujours préférer celui que l'enfant peut prendre immédiatement au pis de l'animal, parce qu'il présente alors une saveur que lui enlève le contact de l'air ; mais il n'y a guère que la chèvre qui puisse être dressée à cet usage; et encore n'est-ce jamais sans danger pour l'enfant. Aussi, dans le plus grand nombre des cas, on reçoit le lait dans une petite bouteille à goulot allongé et un peu étroit, que l'on recouvre d'un linge très-fin, et dans lequel on place une éponge accommodée à son ouverture. Si on employait du lait d'ânesse ou de jument, on pourrait le faire prendre pur ; mais celui de vache, et surtout celui de chèvre étant très-épais, exigent d'être coupés avec une très-grande quantité de liquide, comme l'eau d'orge, de riz, du petit-lait préparé sans acide. La proportion de ce liquide doit être des deux tiers pendant le premier mois; elle diminue ensuite progressivement jusqu'au sixième : alors, un enfant bien portant peut sans danger prendre du lait pur. On imite ainsi la nature dans la progression qu'elle met, relativement à la consistance du lait qu'elle prépare à l'enfant dans les mamelles de sa mère.

On doit présenter la bouteille toutes les heures à un nouveau-né, et continuer ainsi pendant les six premières semaines. Plus tard, si l'enfant s'accommode bien de cette manière de l'élever, on peut éloigner les époques, mais il faut augmenter les doses. Alors également on peut commencer à donner une petite bouillie légère deux ou trois fois par vingt-quatre heures. Elle doit être faite avec la fécule de pomme de terre, la farine de riz, la croûte de pain râpée et passée au tamis, selon que l'enfant se trouve

mieux de l'usage de l'une plutôt que de l'autre de ces substances alimentaires, et que l'état de sa santé permet de les employer indistinctement.

Mais, quel que soit le mode de nourriture employé, on doit avoir la plus grande attention, si c'est du lait coupé, qu'il soit toujours, autant que possible, du même animal. Il est inutile de le faire chauffer pendant l'été; mais pendant l'hiver, on doit rapprocher sa température de celle du lait de la femme, en plongeant la bouteille dans de l'eau chaude à 35 ou 36 degrés. Si on donne de la bouillie, elle doit, pendant quelque temps, être faite avec la même farine ou fécule, ni plus ni moins épaisse, toujours à la même température; car rien ne nuit tant à un enfant que le changement continuel de sa nourriture, surtout quand elle est artificielle.

Tels sont les moyens que l'homme possède pour suppléer d'une manière souvent avantageuse à l'allaitement maternel. Il est bien certain que, malgré tout le soin apporté au choix d'une nourrice, et l'application prudente et raisonnée des préceptes que nous venons de tracer, beaucoup d'enfans sont tous les jours les victimes de l'indifférence de leur mère, ou de la position fâcheuse dans laquelle elle s'est trouvée. Mais aussi ne voyons-nous pas tous les jours, surtout dans les grandes villes, des enfans faibles et débiles, confiés à une bonne nourrice, devenir en peu de temps forts et bien portans? Est-il rare de voir, dans les hospices où la honte et la misère entassent ces nouveaux êtres, l'allaitement artificiel devenir pour eux une nourriture convenable et précieuse? Leur accroissement se fait souvent avec rapidité : ils sont quelquefois exempts des affections si communes dans le premier âge, parcourent paisiblement l'époque la plus dangereuse de la vie; et, arrivés à l'âge heureux de l'adolescence, offrent tous les indices de la vigueur et de la santé la plus parfaite.

Quel est maintenant le sort de la mère qui n'a point allaité son enfant? Peut-elle négliger souvent avec impunité les devoirs les plus sacrés? L'expérience journalière n'a que trop fait connaître

la série nombreuse des maux qui viennent venger la nature de l'oubli de ses lois. Il est rare qu'une femme n'ait pas à se repentir tôt ou tard d'avoir confié son enfant à des mains étrangères; et si on en voit quelques-unes échapper aux maux physiques qui les menacent, ne sont-elles pas privées d'une foule de jouissances morales qui les eussent dédommagées amplement des peines qu'elles se seraient données? Rappeler tous ces maux, ce sera faire pressentir les avantages des seuls moyens que la femme possède pour les prévenir d'une manière efficace.

Après l'accouchement, les humeurs qui affluaient vers la matrice se dirigent presqu'en entier vers les seins, pour concourir à la formation du lait; et l'on conçoit que, si elles ne trouvent dans les glandes mammaires qu'un laboratoire devenu inutile par le défaut d'excrétion, elles occasionnent un gonflement considérable des mamelles, auquel on a donné vulgairement le nom de *poil*, et qui peut amener à sa suite des gerçures et des crevasses très-douloureuses; ou bien il en résulte une irritation suivie d'un dépôt de longue durée. Quelquefois tout paraît se résoudre; mais il reste un point dur, non douloureux, qui, à l'époque critique, se développe avec une rapidité effrayante, et devient le noyau d'une tumeur squirrheuse ou cancéreuse.

Lorsque la bouche de l'enfant n'entretient pas aux mamelles le stimulus nécessaire, le lait reflue dans la masse générale, produit une pléthore universelle, qui, selon la remarque de M. *Gardien*, peut favoriser le développement d'une irritation vers un organe quelconque; laquelle irritation n'étant point contre-balancée par celle des mamelles, attire les fluides, et donne lieu à une foule de maladies, faussement attribuées à une métastase laiteuse. Aussi on a vu des apoplexies foudroyantes, des céphalalgies intenses, la surdité, la cécité, être produites par le refoulement des humeurs. Si, dans ce moment critique, un point d'irritation s'établit sur la poitrine, la pleurésie, la péripneumonie, la phthisie, l'hydrothorax, peuvent en être le résultat. Dans l'abdomen, il pourrait

produire la péritonite, l'ascite, des dépôts nombreux dans le tissu cellulaire de ces parties, l'engorgement des viscères, dont bien souvent la cause est méconnue.

Dans le plus grand nombre des cas, les humeurs refluant de nouveau vers la matrice, celle-ci est obligée de leur donner passage; et on conçoit que cet organe, déjà fatigué par le travail de l'accouchement, ne peut pas repousser ces fluides avec une grande facilité : ce qui le dispose aux fleurs blanches, aux engorgemens, qui souvent, à l'âge critique, dégénèrent en ulcères cancéreux qui font le désespoir du médecin et de la malade.

D'autres fois l'évacuation se fait par le moyen de la transpiration, qui devient beaucoup plus abondante. C'est dans ce cas que l'impression d'un air froid sur une femme dont la sensibilité est toujours augmentée, en supprimant ces sueurs, donne lieu à des dépôts extérieurs, des rhumatismes interminables, vulgairement attribués à un lait répandu ; à des ophthalmies opiniâtres, des odontalgies, etc. Enfin l'usage même des moyens employés pour tarir la source du lait n'est jamais indifférent. Le plus souvent ces remèdes, tendant à établir une sécrétion dans un point pour la supprimer dans un autre, ont des inconvéniens très-graves.

Mais cette longue chaîne de maux physiques n'est point la seule qui empoisonne la vie de la femme qui a refusé d'allaiter son enfant. Combien de privations douloureuses et pénibles ne se prépare-t-elle point pour l'avenir ! N'est-il pas humiliant pour une mère que son enfant en aime une autre par devoir ; que ses premières caresses ne soient pas pour elle ; que son nom ne soit pas celui qu'il prononcera le premier ? Et que fera-t-elle pour provoquer l'oubli de la nourrice et reconquérir ses droits ? Fera-t-elle valoir ses souffrances et ses douleurs ? Mais si l'enfant est malheureux, regardera-t-il toujours son existence comme un bienfait ? Et quand il viendra à réfléchir, quels reproches ne sera-t-il pas en droit de faire à sa mère, si son moral et son physique se ressentent de sa coupable indifférence, de la mauvaise foi et des passions

funestes de la nourrice ! Car si du lait qu'il suce dépendent pour l'avenir sa force et sa vigueur, de lui dépend aussi son courage, la trempe de son âme, enfin l'homme moral.

Qui ne sait que l'allaitement étranger favorise la dépravation des mœurs ? Si toutes les mères allaitaient, je crois qu'il y aurait moins d'enfans ingrats. « Là où je trouve les soins d'une mère, dit *J.-J. Rousseau*, je dois l'attachement d'un fils. La tendresse de l'enfant pour sa mère est une grâce ; celle qu'il porte à sa nourrice est un devoir. N'y eût-il que cette froide indifférence qu'éprouvent l'un pour l'autre des êtres destinés à être unis par les liens sacrés d'un amour réciproque, ce motif seul suffirait pour rendre la femme à son devoir, et la pénétrer de l'importance du rôle que la nature lui confie. « Sous son empire, l'homme naît, vit et « meurt ; soutien des premiers pas de son enfance, elle est son « appui dans la vieillesse, son refuge dans tous les âges. A travers « mille dangers elle le dépose aux portes de la vie ; bientôt ivre « de bonheur, elle lui présente son sein ; c'est là qu'une seconde « fois il puise l'existence, qu'il trouve un remède aux premiers « cris que lui arrache la douleur. » C'est par l'exercice de cette fonction que cette mère intéressante conserve l'estime et l'attachement de son époux, et s'acquiert l'amour et la reconnaissance de son enfant. Car, comme le dit le philosophe de Genève, « l'attrait de la vie domestique est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs. Le tracas des enfans resserre le lien conjugal. » (Émile.)

Il nous sera permis, je crois, de conclure, d'après tout ce que nous venons d'exposer, que les dangers résultans du défaut d'allaitement maternel sont moindres pour l'enfant que pour la mère ; que celle-ci doit s'empresser d'obéir à la voix de la nature, soit pour les intérêts du nouveau-né, soit et plus encore pour sa propre conservation. Puissent ces idées, propagées par tous les médecins philosophes et amis de l'homme, persuader quelques femmes faibles et chancelantes ! Puissent-elles arracher ces malheureuses et intéressantes victimes aux maux qui les menacent !

PROPOSITIONS DIVERSES

DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

I.

Chaque âge de la vie est remarquable par l'énergie vitale de certains systèmes d'organes de l'économie, et leur susceptibilité à contracter des maladies est toujours en raison directe de cette énergie vitale.

II.

On a faussement donné le nom de *spécifiques* à quelques médicamens qui agissent, il est vrai, d'une manière plus sûre que tout autre, mais qui ne réussissent pas toujours. Ainsi le quinquina a échoué plus d'une fois contre les fièvres intermittentes, et l'usage du mercure a souvent été sans succès contre les maladies syphilitiques.

III.

Dans les fièvres adynamiques, il est prudent, lorsqu'on a recours à l'application des vésicatoires, de ne point les laisser suppurer. Il vaut mieux alors employer les vésicatoires volans, les sinapismes, les frictions sèches sur tout le corps.

IV.

Dans le catarrhe vésical, les douleurs se font sentir au moment où l'émission des urines commence. Au contraire, lorsqu'une pierre est renfermée dans la cavité de la vessie, la douleur ne se fait sentir qu'après l'émission de l'urine, au moment où les parois de l'organe rencontrent le corps étranger, et se contractent sur lui.

V.

Le virus qui produit la gonorrhée est le même que celui qui produit les chancres ; aussi est-il prudent d'administrer le mercure dans tous les cas où la gonorrhée est l'effet d'un coït suspect.

VI.

Les affections siphilitiques et scrophuleuses ont cela de commun, qu'elles attaquent souvent le système lymphatique. Aussi les médecins ont-ils profité de cette analogie pour traiter souvent avec succès, par les mercuriaux, certains engorgemens scrophuleux qui avaient résisté aux autres moyens ordinairement mis en usage.

VII.

Un chirurgien ne doit jamais entreprendre une opération sans être certain de pouvoir se rendre maître du sang avant, pendant et après l'opération.

VIII.

La plupart des reproches qu'on a faits à l'opération de la cataracte par abaissement sont exagérés, et nous croyons que, le plus souvent, elle doit être préférée à celle par extraction.

IX.

Les exutoires, soit naturels, soit artificiels, doivent être respectés, surtout chez les personnes âgées, et celles qui les ont depuis long-temps.

X.

Souvent le chirurgien doit tâcher de substituer à une maladie grave, dangereuse, une autre maladie plus simple et plus susceptible de guérison.

XI.

L'orifice externe des fistules à l'anus se trouve le plus ordinairement, chez l'homme, dans la région du périnée, entre l'anus et le scrotum ; et chez la femme, sur les côtés de l'anus, l'intervalle qui le sépare de la commissure postérieure de la vulve étant trop peu considérable. Cependant on a vu des fistules s'ouvrir immédiatement derrière cette commissure. On conçoit que, dans ce cas, la cicatrice courrait de grands risques d'être rompue dans un accouchement laborieux et difficile.

XII.

Le tétanos dépend souvent de causes extérieures, qui, quoique légères en apparence, peuvent cependant donner lieu aux accidens les plus graves. L'exemple suivant, rapporté par M. le professeur *Dupuytren* dans ses savantes leçons cliniques, en est une preuve incontestable. Un jeune enfant reçut un coup de fouet sur le bras, qui fut légèrement déchiré : la plaie se cicatrisa assez promptement. Au bout de quelque temps, les accidens tétaniques se développèrent, et firent périr le malade sans qu'on pût, malgré toutes les recherches, reconnaître la cause de la maladie. Enfin on s'avisa d'examiner la cicatrice du bras, qui était un peu tuméfiée ; on y trouva le nœud de la mèche du fouet appliqué immédiatement

sur le nerf cubital. Peut-on douter que ce soit la présence de ce corps étranger qui ait amené les accidens nerveux ?

XIII.

La plupart des auteurs ont donné comme un signe certain de l'inflammation qui doit se manifester dans la tunique vaginale, après l'opération de l'hydrocèle, la douleur produite par le liquide injecté. Cette assertion n'est pas toujours vraie ; on a vu quelquefois la douleur être très-vive, et l'inflammation nulle ; d'autres fois les injections n'ont produit aucune sensation douloureuse, et cependant l'inflammation a été assez vive pour exiger l'emploi des antiphlogistiques.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* PARISET).

I.

Mulierem in utero gerentem ab acuto aliquo morbo corripi, lethale. *Sect.* 5, *aph.* 30.

II.

Mulier in utero gerens, sectâ venâ, abortit, et magis, si major fuerit fœtus. *Ibid.*, *aph.* 31.

III.

Mulieri in utero gerenti, si multùm lactis ex mammis fluxerit, infirmum fœtum significat. *Ibid.*, *aph.* 52.

IV.

Si mulier qua non prægnans est nec peperit, lac habeat, ei menstrua defecerunt. *Ibid.*, *aph.* 39.

V.

Mulieri in utero gerenti si alvum multùm fluxerit, periculum ne abortiat. *Ibid.*, *aph.* 34.